

6/ UNE ÉTUDE CONTRASTIVE DES DÉTERMINANTS EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

Oluchukwu Felicia ASADU
fo.asadu@unizik.edu.ng
Nnamdi Azikiwe University Awka
&
Obinna Princewill UKOR
op.ukor@unizik.edu.ng
Nnamdi Azikiwe University Awka

Résumé

Les déterminants incluent mais ne sont pas limités à l'article, l'adjectif possessif, l'adjectif démonstratif, les déterminants interrogatif etc. Ils sont une partie fondamentale de chaque langue où ils sont présents. Leurs emplois et leurs formes se présentent différemment en anglais et en français, ce qui pourrait poser des problèmes aux apprenants anglophones. Cette communication vise à découvrir les points de difficultés dans l'apprentissage des déterminants définis français pour les apprenants anglophones en identifiant les points de convergences et de divergences dans l'emploi des déterminants définis dans les deux langues. Notre analyse, faite auprès des étudiants universitaires et basée sur la théorie de l'analyse contrastive de Robert Lado, nous a montré qu'il existe vraiment des problèmes de l'apprentissage et que ces problèmes sont pour la plupart, au niveau où il y a la divergence. Nous proposons parmi d'autres des exercices structuraux et les activités socio-éducatifs pour mieux faciliter la compréhension chez les apprenants.

Mots clés : *étude contrastive, déterminant, convergence, divergence*

Abstract

Determiners include but are not limited to the article, the possessive adjective, the demonstrative adjective, the interrogative determiners etc. They are a fundamental part of any language where they are present. Their forms and uses differ in English and French, a phenomenon which may cause problems for Anglophone learners. This paper aims to discover the problems Anglophone learners encounter in the learning of the French definite determiners by identifying the similarities and differences of use of said determiners in both languages. Our analysis, involving university students is based on Robert Lado's theory of contrastive linguistics and proves that learners do really encounter problems and most of these problems exist at points where there are differences between both languages. We recommend among others that special and socio-educative exercises be used to better enhance the learner's comprehension.

Keywords: *contrastive study, determiner, similarities, differences*

Introduction

Pour bien maîtriser une langue, à l'oral et aussi à l'écrit, il faut une étude profonde de la structure de ladite langue, les règles qui régissent la combinaison de différents éléments de la langue. C'est pour cette raison que la grammaire des langues est importante. Le dictionnaire Robert en ligne définit la grammaire comme « l'ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue ». Les déterminants sont une partie indispensable des langues pour la production d'un grand nombre des phrases correctes. Selon Mauffrey et Cohen (1985), le déterminant est un constituant de base du groupe nominal qui précède le nom et varie, le plus souvent, en genre et en nombre avec le nom. Les déterminants se découpent en déterminants définis (l'article défini, le déterminant possessif et le déterminant démonstratif) et déterminants indéfinis (l'article indéfini, l'article partitif et des déterminants comme plusieurs ou quelques).

Le système du déterminant défini en français et en anglais se diffère en fonctionnement et forme. L'anglais ne possède pas tant de formes que le français où il existe des formes qui doivent s'accorder en genre et en nombre. Le résultat est que les apprenants anglophones se trouvent face à des difficultés dans l'emploi et l'usage du déterminant défini français. Ce travail a donc pour objectif de relever les points de convergences et de divergences entre l'emploi du déterminant défini en français et en anglais et de découvrir les difficultés d'emploi du déterminant défini français par les apprenants anglophones.

1. Revue littéraire du déterminant

Quant à Cresseils, D. (1995), le terme de déterminant est utilisé pour étiqueter l'ensemble des unités qui précèdent le substantif et dont l'adjonction au substantif est nécessaire pour que celui-ci puisse assumer la fonction de sujet. Autrement dit,

dans le cadre du groupe nominal, le nom-noyau est toujours accompagné d'un déterminant ; ce qui veut dire que la suppression du déterminant rend la phrase agrammaticale. Les déterminants sont divisés en déterminants définis et indéfinis. Les déterminants définis qui sont sujet de ce papier sont : l'article défini, le déterminant/adjectif possessif et le déterminant/adjectif démonstratif. Pour Gary-Prieur, les déterminants définis « impliquent d'une manière ou d'une autre l'identification du référent du groupe nominale qu'ils introduisent » (53).

Le but de ce travail étant de relever les points de divergences dans l'emploi du déterminant défini français et anglais, nous avons choisi la théorie de l'analyse contrastive de Lado, issue de la linguistique contrastive. La théorie de l'analyse contrastive postule quels points de difficultés pour les apprenants se trouvent au niveau où existe la divergence. Selon Lado dans son œuvre *Linguistics across cultures* (1957) « les éléments qui sont similaires à la langue maternelle de l'apprenant lui seront simples et les éléments qui sont différents lui seront difficiles ».

Fabrice Nicol, dans son article *Le déterminant comme tête du syntagme nominal* pose la question de la nature syntaxique du déterminant dans les théories génératives de la grammaire élaborées par l'école du MIT depuis le milieu des années 1980. Il a présenté les différents arguments qui ont conduit à une remise en cause, entre 1985 et 1987, de la conception traditionnelle du déterminant comme spécificateur du groupe nominal. Le déterminant est depuis lors considéré comme la tête, de nature fonctionnelle, du groupe nominal et ce modèle permet de décrire plus adéquatement les phénomènes d'accord interne au groupe nominal dans certaines langues comme le turc ou le hongrois, et permet également de lever de nombreuses difficultés inhérentes à l'analyse des constructions gérondives de l'anglais.

Il y a aussi Mahmoud Saada qui dans sa thèse *la traduction en arabe des déterminants français : étude contrastive* a constaté que la différence des systèmes de détermination du français et d'arabe est une source constante de difficultés et d'erreurs. Il a examiné ces difficultés afin de dégager des régularités et des lois ayant un certain degré de généralité qui pourraient être utiles au traducteur et à l'enseignement et l'apprentissage de la traduction. Néanmoins, à la fin, il constate que la contribution principale de sa recherche est d'avoir mené une étude contrastive entre le système de détermination du français et de l'arabe. Il a posé que la détermination en arabe est morphologiquement plus pauvre qu'en français qu'elle est basée essentiellement sur l'opposition défini - indéfini.

Gudrun Vanderbauwhede, dans le cadre de son projet de doctorat, *Les déterminants définis : un objet d'étude à repenser ?* a concentré sur les déterminants définis en français et en néerlandais. Sa recherche, un sujet contrastif, a présenté un intérêt à la fois sur le plan descriptif et théorique. En plus, il lui a permis d'appliquer une méthodologie originale à des données entièrement nouvelles. Les objectifs de son étude contrastive étaient de voir le fonctionnement des déterminants définis sous un autre angle, de pouvoir fournir une contribution empiriquement fondée à la réflexion théorique concernant le système des articles et la grammaticalisation, ainsi qu'au débat sur l'acquisition des langues étrangères et la question du transfert et finalement, de formuler quelques recommandations didactiques à travers la confrontation des résultats descriptifs aux productions écrites d'apprenants et que le nouveau corpus d'apprenants puisse montrer son utilité dans bien d'autres domaines.

2. Analyse descriptive du déterminant défini en français et en anglais

2.1. Le déterminant défini en français

Le déterminant défini en français contient : l'article défini, l'adjectif possessif et

l'adjectif démonstratif.

Formes	Genre	Singulier	Pluriel
Simples	Masculin	Le	Les
	Féminin	La	Les
Élidées	L'accord, l'hôtel, l'ami, l'école, l'agneau, l'homme, l'arbre etc.		
Contractées	Masculin	À + le = au	À + les = aux
		De + le = du	De + les = des
Formes	Genre	Singulier	Pluriel
Simples	Masculin	Le	Les
	Féminin	La	Les
Élidées	L'accord, l'hôtel, l'ami, l'école, l'agneau, l'homme, l'arbre etc.		
Contractées	Masculin	À + le = au	À + les = aux
		De + le = du	De + les = des

Tableau 1 : Formes de l'article défini

(Grevisse & Goose Le bon usage. Grammaire française, 14^e édition, pp.743. 2007)

2.1.1. L'article défini français

Selon Grevisse et Goose, « L'article défini s'emploie devant le nom pour indiquer qu'il s'agit d'un être ou d'une chose connue du locuteur et de l'interlocuteur » (742). L'article défini français présente trois séries de formes qui sont des formes simples, des formes élidées et des formes contractées.

Les formes élidées s'emploient devant les mots singuliers commençant par une voyelle ou un h muet. L'article défini remplace sa voyelle finale par une apostrophe et devient un article défini élidé.

L'article défini contracté est l'association d'une préposition et d'un déterminant. On ne dit pas « je vais à le collège », mais « je vais au collège ». Les formes contractées sont le résultant de la contraction des prépositions « de et a » et de l'article défini « le ou les ». Lorsqu'ils sont précédés des prépositions « a ou de », l'article défini se

contraste avec les prépositions au masculin singulier devant une consonne ou un h aspiré et au masculin singulier devant une consonne ou un h muet et au masculin ou au féminin pluriel devant une voyelle une consonne, un h muet ou aspiré.

Ex : au (préposition à + article le) : Mon père voyage au Nigeria (= à le Nigeria) ;
du (préposition de + article le) : Il revient du Canada (= de le Canada) ;
aux (préposition à + article les) : Ma mère part aux Antilles (= à les Antilles) ;
des (préposition de + article les) : Il revient des Antilles (= de les Antilles).

On emploie l'article défini français dans les situations suivantes :

- le référent auquel renvoie le nom est connu de celui auquel on s'adresse

Ex. Tu as retrouvé le livre ?

Il est connu parce qu'il est présent dans la situation. Ceux qui se parlent savent de quel livre il s'agit. Si une autre personne arrive, elle ne sera pas au courant, elle ne comprendra pas et elle demandera : De quel livre parlez-vous ?

- le nom a déjà été introduit dans le texte (le GN est alors une reprise)

Ex. Un cavalier approchait. Le cavalier s'arrêta.

Il est connu parce qu'il a déjà été cité dans le texte. C'est le même cavalier.

- le nom est déterminé par des expansions (ex : La salade que je préfère...)
- le GN a une valeur générique et désigne un concept général ou une espèce

Exe. Le soleil brille. Il est connu parce que tout le monde connaît le soleil.

- L'article défini est employé devant les jours de la semaine pour exprimer les actions qui se passe toujours ce jour-là : Je ne voyage pas le samedi.
- On emploie l'article défini pour référer aux parties du corps : il se leva les cheveux

- L'article défini en français est employé en français pour exprimer le rapport entre le prix et la quantité : les poulets sont 30 francs le kilo.
- On emploie l'article défini quand un nom propre est précédé par un adjectif sauf dans l'exclamation : Le pauvre François n'a jamais gagné
Sauf : Pauvre François !
- L'article défini est employé devant les noms propres qui sont précédés d'un nom de titre ou de rang : L'ambassadeur a invité le comte de Beauvois.

2.1.2. Le déterminant possessif français

Selon Grevisse et Goose, le déterminant possessif indique que les choses ou les êtres désignés par le nom ont une relation avec une personne grammaticale : celui qui parle, celui à qui l'on parle, celui ou ce dont on parle (782). Ils varient en genre et en nombre en fonction du nom, de la personne grammaticale, du nombre de possesseurs et de l'initiale du mot et ils établissent une relation (lien de famille, possession, etc.) entre le possesseur et l'objet possédé.

Tableau 2 : Le déterminant/adjectif possessif français

		Nom Singulier		Nom Pluriel
		Nom masculin	Nom féminin	
Unipossesif	1 ^{re} Pers.	Mon	Ma	Mes
	2 ^e Pers.	Ton	Ta	Tes
	3 ^e Pers.	Son	Sa	Ses
Pluripossesif	1 ^{re} Pers.	Notre		Nos
	2 ^e Pers.	Votre		Vos
	3 ^e Pers.	Leur		Leurs

(Grevisse & Goose Le bon usage. Grammaire française, 14^e édition, pp.783. 2007)

Le déterminant possessif français s'emploie :

- Pour indiquer une relation de la possession ou de l'appartenance.
Ex. Mon cahier, c'est, selon le cas, celui que je possède, à la suite d'un achat ou d'un don, ou celui que j'ai écrit, ou encore celui que j'ai entre les mains.
- Le possessif de la 1^{re} pers, convient lorsqu'il s'agit d'affection et le Pluripossesif de la 2^e personne peut marquer la déférence
Ex. Mon chéri Votre Majesté est-elle satisfaite
- Le possessif s'emploie quand le nom est accompagné d'un complément ou d'une épithète. Ex. Un Saxon étendu, sa tête grise hors de l'eau.
- Dans certaines formules traditionnelles. Ex.) Elle lui demanda sa main = Elle lui demanda d'être son mari.
- Inversement, pour éviter la confusion avec des formules traditionnelles où on a l'article. Ex. Donnez-moi votre bras (dit le médecin)
- Le possessif est appelé subjectif s'il représente le sujet de cette phrase et objectif s'il correspond au complément.
Ex. Depuis mon arrivée, comme Depuis que je suis arrivé (subjectif).
Venez à mon aide comme Je demande que vous M'aidiez (objectif).
- Le poss. subjectif est assez courant s'il correspond au sujet d'un verbe intransitif :
Son arrivée (du printemps), son apparition (du soleil).

2.1.3. Le déterminant démonstratif français

Grevisse et Goose dit du déterminant démonstratif qu'il « détermine le nom en indiquant la situation dans l'espace (avec un geste éventuellement) de l'être ou de la chose désignés, ou en les situant dans le temps ou dans le contexte » (794). Ils listent deux formes du déterminant démonstratif :

- Formes simples.

- i. Ce : Avec un nom singulier. Ex. Ce garçon, ce livre
 - ii. Cet : La forme cet [set] s'emploie devant un mot commençant phonétiquement par une voyelle (sauf s'il y a disjonction). Ex. cet arbre, cet honneur. Mais : ce héros, ce ouistiti
 - iii. Cette : Avec un nom féminin singulier. Ex. Cette maison, cette femme.
 - iv. Ces : Avec un nom pluriel. Ex. Ces enfants, ces tables.
- Formes renforcées au moyen des adverbes ci et là, que l'on place après le nom en les y rattachant par un trait d'union :
Ex. Ce livre-ci. CE livre-là.

Le déterminant démonstratif s'emploie :

- Le démonstratif indique que l'être ou l'objet désignés par le nom sont localisés par rapport au locuteur (fonction déictique).

Ex. Je vous offre ces fleurs pour vous remercier (= les fleurs que le locuteur a dans les mains)

Donnez-moi ce livre immédiatement (= le livre que tient l'interlocuteur)

- Le démonstratif sert à indiquer que le nom reprend un terme utilisé antérieurement dans le contexte (fonction anaphorique, à rapprocher de l'emploi des pronoms comme représentants)

Ex. Le mot propre, cerustre

- Le démonstratif sert à annoncer ce qui va suivre dans le contexte (fonction cataphorique).

Ex. Il prononça ce mot, si vulgaire : « Que vous êtes joli, mon amour ! »

- Le démonstratif dans des indications de temps. Cette indication se situe au moment ou dans la période où se trouve celui qui parle ou écrit.

Ex. Ce printemps il marie ma fille.

2.2. Le déterminant défini anglais

2.2.1. L'article défini anglais

L'article défini en anglais montre que le nom qu'il précède différencie une personne, une chose, un endroit ou un animal, d'autres de la même classe. L'article défini en anglais ne possède qu'une forme « the ». Les Akalawus (86) et Eyisi (157-158) listent les emplois suivants de l'article défini anglais :

- On emploie l'article défini pour faire référence à une personne ou à une chose déjà mentionnée.

Ex. I went to a hostel. The hostel is neat.

- On emploie l'article défini avec un adjectif pour se référer à une chose ou un groupe de personnes décrits par les adjectifs.

Ex. With him you should expect the unexpected

- Pour mettre l'accent sur l'idée de collectivité en noms collectifs et en noms pluriels.

Ex. The Nigerians, the Indians, the whites.

- L'article défini peut précéder les noms propres comme dans les exemples ci-dessous: On emploie l'article défini devant des lieux géographiques tels que : les océans, les mers, les rivières, les déserts.

- Ex. the Niger, the Mississippi, the Atlantic (ocean) etc. Néanmoins, on omet l'article défini devant les noms des montagnes et des îles. Ex. Mount Kilimanjaro, Mount Everest, Cyprus.

- On emploie l'article défini devant les noms propres aux pluriels.

Ex: the West Indies, the Alps, the Ganges.

- On l'emploie aussi devant les noms de familles.

Ex: the Ukors, the Asadus, the Udogus etc.

- Lorsque le nom d'un pays contient un adjectif et un nom, on emploie l'article défini.

Ex: the United Kingdom, the United States of America. Néanmoins, on omit l'article défini devant des pays précédés par les adjectifs : North, South, East, Upper, Lower, Great ou New. On dit: Great Britain et non pas the Great Britain, North America et non pas the North America etc.

- On emploie l'article défini devant les entreprises, les institutions publiques, les installations etc. tels que : les banques, les magasins, les hôtels etc. qui ne sont pas nommé après leurs propriétaires. Ex. the Sheraton, the Rotary club, the plaza cinema, the academy bookshop, etc. l'article défini est omit si ces entreprises sont nommés après leurs propriétaires. Ex. Joanna Restaurant, Leventis Stores, Uchechukwu'sbookshop.
- L'article défini précède les noms des musées, bibliothèques etc.
Ex. the National library, the University of Lagos, the Ministry of Agriculture etc.
- L'article défini précède les noms des journaux.
Ex: the Sun newspaper, the Vanguard, the New York Times, the Daily Star etc.
- On emploie l'article défini devant les titres. Ex: the professor, the Emir of Kano, the duke of Edinburgh. Mais lorsque ces titres sont suivis des noms propres, on omet l'article défini. Ex. Professor Obi, Lord Lugard, Doctor Nwosu.
- On emploie l'article défini devant les superlatifs.
Ex: She is the youngest of all her siblings
He gave the best answer.

Il faut noter que l'article défini anglais ne précède pas :

- Noms de pays : Nigeria, America, Britain
- Noms de villes : Akwa-ibom, Lagos, Port-harcourt
- Noms de bâtiments, places etc. comprenant un nom propre et un nom commun. Ex : St John's Secondary School, Doden Barracks, Nnamdi Azikiwe University etc.

- Noms de rues: Ifeanyi Onwuta street, Udoka Street et noms de personnes comme Mr Eze, Yemi Osibanjo etc.
- On omet l'article défini devant les noms abstraits employés dans un sens général.
Ex: Poverty is a pathetic state; Patience is a virtue. Mais si le nom abstrait est employé dans un sens spécifique, l'article défini est présent.
Ex: The death of the woman was quite shocking; everyone was pleased with the honesty of the student.

2.2.2. Le déterminant possessif anglais

Pour Biber et al, les déterminants possessifs précisent une phrase nominale en le rapportant au locuteur ou à l'écrivain (my, our), le récepteur (your) ou d'autres personnes mentionnées dans le texte ou dans la conversation (his, her, its, their) (271). Kolln et Funk ajoute qu'il existe des noms possessifs en anglais qui fonctionnent comme des déterminants tout en conservant leur appartenance à la classe ouverte « nom » (266). Ex Ngozi's book – Ngozi's; my son's house – my son's etc. La série de déterminants possessifs correspond à la série de pronoms personnels au-dessous :

Tableau 4: Le Déterminant Possessif Anglais

	Déterminants (adjectifs)	
	Singulier	Pluriel

1er Pers.	my pen	our house
2e Pers.	your number	your coats
3e Pers.	his father her decision its colour	their attitude

(Eastwood, J. P. Oxford Guide to English Grammar. pp.214. 1994)

Le déterminant possessif anglais s'emploie selon Eastwood (213) :

- Pour exprimer une relation, souvent le fait que quelqu'un possède quelque chose ou que cette chose appartient à quelqu'un.

Ex. My pen est le stylo qui m'appartient.

- On emploie un déterminant possessif avec les parties du corps comme : la tête, les bras, les pieds etc. et les vêtements, même si c'est évident de qui on parle.

Ex: What's the matter? ~ I've hurt my back, NOT I've hurt the back

Both climbers broke their legs.

- Un déterminant possessif + own signifie une relation exclusive

Ex. I'd love to have my own flat.

Students are expected to contribute their own ideas

- Il y a aussi des expressions idiomatiques

Ex. I'll do my best. (= I'll do as well as I can.)

We took our leave. (= We said goodbye.)

2.2.3. Le déterminant démonstratif anglais

Selon Eastwood, Les déterminants démonstratifs sont accentués, alors que l'article défini est presque toujours non accentué (216). Les déterminants démonstratifs singuliers se combinent avec les noms nombrables et non nombrables :

	Singulier	pluriel
Près	this book	these books
	this money	these manners
Loin	that book	those books
	that money	those scissors

Eastwood affirme aussi que “this, that, these and those” peuvent être des déterminants ou des pronoms. Comme déterminants (parfois appelés ‘adjectifs démonstratifs ‘), ils précèdent un nom. On peut omettre le nom si le sens est clair sans lui.

Déterminant: What about **this** jug?

Pronom: What about **this**?

- L'emploi du déterminant démonstratif anglais

Biber et al (273-274) liste les emplois suivants des déterminants démonstratifs :

- La référence situationnelle est très courante dans la conversation, le choix du déterminant démonstratif reflétant la perception de la distance par le locuteur.

Ex: This cake's lovely. (Referring to the cake that the speaker is eating)

Finish that cake if you want it. (Referring to the cake that the addressee is eating)

Le choix du déterminant peut aussi refléter la distance émotionnelle, avec « this/these » exprimant une plus grande empathie.

Ex : You know I actually quite like this chap.

I don't want that bastard.

- **Time reference**

L'utilisation du déterminant démonstratif ne reflète pas seulement l'emplacement physique par rapport au locuteur. Fréquemment, ils expriment également si quelque chose est proche ou éloigné dans le temps.

Ex : They're buying a house this year in France. (Proche)

They started at nursery that summer. (Éloigné)

- Les déterminants démonstratifs ont tendance à se référer de manière anaphorique au contexte textuel immédiat (anaphoric reference)

Ex. The simplest form of chemical bond, in some ways, is the ionic bond. Bonds of this type are formed by electrostatic attractions between ions of opposite charge.

- **Cataphoric reference**

Cette référence peut être établie à travers l'idée qui suit le déterminant démonstratif:

Ex. We apologize to those readers who did not receive the Guardian on Saturday

La référence cataphorique se passe souvent avec « that/those »

- **Introductory “this/these”**

Il existe une utilisation conversationnelle spéciale où les déterminants démonstratifs introduisent de nouvelles informations, en particulier en racontant une histoire ou en introduisant un nouveau sujet

Ex. There's this one bloke and he walks around with a grenade tied to his neck yeah?

3. Etude contrastive du déterminant défini français et anglais

Le but d'une étude contrastive est de découvrir les points problématiques pour les apprenants d'une langue étrangère. On met l'accent sur les points de divergence car il est prévu que c'est au niveau de points de divergence que les éléments d'une langue étrangère seront difficiles et complexes aux apprenants. Pour cela, nous

allons nous concentrer sur les points de divergence entre le déterminant défini français et anglais.

3.1. Points de divergence

3.1.1. L'article défini français et anglais

La divergence entre l'article en français et en anglais se trouve non seulement au niveau de forme, mais aussi au niveau de fonction. Au niveau de forme, l'article en français est plus complexe que celui de l'anglais. Il y a tout d'abord trois formes de l'article défini en français : simples, élidées et contractées. La forme simple est divisé non seulement en genre : masculin (le) et féminin (la), mais aussi en nombre : singulier (le/la) et pluriel (les). Les formes élidées s'emploient devant les mots singuliers commençant par une voyelle ou un h muet. L'article défini remplace sa voyelle finale par une apostrophe et devient un article défini élide. L'article défini contracté est l'association d'une préposition et d'un déterminant. Les formes contractées sont le résultat de la contraction des prépositions « de et a » et de l'article défini « le ou les ». La langue anglaise au contraire possède seulement une forme « the » comme article défini et les phénomènes de l'élision et la contraction ne se manifeste pas en anglais.

S/N	La divergence d'emploi entre l'article défini français et anglais	
1	L'article défini français est employé devant les jours de la semaine pour exprimer les actions qui se passe toujours ce jour-là. Ex. Je ne voyage pas <u>le</u> samedi.	L'article défini anglais ne s'emploie pas devant les jours de la semaine pour exprimer les actions qui se passe toujours. Ex. I am not traveling/ I do not travel on Saturday.
2	On emploie l'article défini français pour référer aux parties du corps. Ex. Il se leva <u>les</u> cheveux.	On emploie l'adjectif possessif anglais pour référer aux parties du corps. Ex. He washed his hair.
3	L'article défini en français est employé pour exprimer le rapport entre le prix et la quantité. Ex. Les poulets sont 30 francs <u>le</u> kilo.	L'article défini anglais ne s'emploie pas pour exprimer le rapport entre le prix et la quantité. Ex. The chickens cost 30 franc per kilo.
4	On emploie l'article défini français quand un nom propre est précédé par un adjectif sauf dans l'exclamation. Ex. Le pauvre François n'a jamais gagné	On omit l'article défini anglais français quand un nom propre est précédé par un adjectif. Ex. Poor Francis has never won.
5	En français, l'article défini s'emploie devant les noms des pays précédés par les adjectifs. Ex. La grande Bretagne, l'Amérique du nord	En anglais, on omit l'article défini devant des pays précédés par les adjectifs : North, South, East, Upper, Lower, Great ou New. On dit: Great Britain et non pas the Great Britain
6	On emploie l'article défini français devant les entreprises, les institutions publiques, les installations etc. nommé après leurs propriétaires. . Ex. Le restaurant de Joanna, la librairie d'Uchechukwu.	L'article défini anglais est omis devant les entreprises, les institutions publiques, les installations etc. nommé après leurs propriétaires. Ex. Joanna's Restaurant, Uchechukwu's bookshop.
7	L'article défini est présent en français devant les titres suivis des noms propres. Ex. Le professeur Obi, Le docteur Nwosu.	On omet l'article défini anglais devant les titres suivis des noms propres. Ex. Professor Obi, Doctor Nwosu.
8	L'article défini français précède les noms de pays, les noms de villes, les noms de bâtiments, places etc. comprenant un nom propre et un nom commun et les noms de rues. Ex. Le Nigeria, L'université d'Edo.	L'article défini anglais ne précède pas les noms de pays, les noms de villes, les noms de bâtiments, places etc. comprenant un nom propre et un nom commun et les noms de rues. Ex. Nigeria, Nnamdi Azikiwe University.
9	On met l'article défini français devant les noms abstraits employés dans un sens général. <u>La</u> pauvreté est un état pathétique	On omet l'article défini anglais devant les noms abstraits employés dans un sens général.Ex: Poverty is a pathetic state

3.1.2. Le déterminant/adjectif possessif français/anglais

Comme les articles français, les pronoms possessifs français diffèrent des pronoms possessifs anglais en sorte qu'ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils déterminent. Alors que les possessifs anglais possèdent une seule forme

correspondant à chaque pronom sujet, le français a de nombreuses formes pour chaque pronom sujet. Donc, nous avons :

Anglais	Français
My	Mon, ma, mes
Your	Ton, ta, tes
His/Her	Son, sa, ses
Our	Notre, nos
Your (plu.)	Votre, vos
Their	Leur, leurs

S/N	La divergence d'emploi entre le déterminant possessif français et anglais	
1	On remplace le déterminant possessif français par l'article défini quand le rapport d'appartenance est évident, notamment devant les noms désignant les parties du corps Ex. Il ferme <u>les</u> yeux.	On emploie le déterminant possessif anglais avec les parties du corps comme : la tête, les bras, les pieds etc. et les vêtements, même si c'est évident de qui on parle.Ex. I've hurt <u>my</u> back, pas I've hurt the back.
2	On remplace aussi le déterminant possessif français par l'article défini lorsqu'on parle des facultés intellectuelles. Ex. Elle perd <u>la</u> mémoire.	On emploie le déterminant possessif anglais avec les facultés intellectuelles. Ex. She is losing <u>her</u> memory.
3	En parlant d'études universitaires, on dit, dans l'usage régulier, avec le possessif français, faire son droit. Ex. Ngozi faisait <u>son</u> droit.	Le déterminant possessif anglais ne s'emploie pas de même manière. Ex. Ngozi was studying <u>law</u> .
4	La forme possessive des noms et autres substantifs qui s'achève avec un apostrophe « ' » et un « s » n'existe pas en français. Ex. Je lis un roman de Steinbeck.	En anglais, il existe une forme possessive des noms et autres substantifs qui s'achève avec un apostrophe « ' » et un « s ». Ex. I'm reading a <u>novel of Steinbeck's</u> .

3.1.3. Le déterminant/adjectif démonstratif français/anglais

En tant que forme, le déterminant démonstratif anglais possède quatre formes : « this / that » (singulier) et « these / those » (pluriel) qui s'accordent seulement en

nombre avec le nom qu'ils déterminent En revanche, les formes du déterminant démonstratif français s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils déterminent.

Ce : Avec un nom singulier. Ex. Ce garçon, ce livre.

ii. Cet : La forme cet [set] s'emploie devant un mot commençant phonétiquement par une voyelle (sauf s'il y a disjonction). Ex. cet arbre, cet honneur. Mais : ce héros, ce ouistiti

iii. Cette : Avec un nom féminin singulier. Ex. Cette maison, cette femme.

iv. Ces : Avec un nom pluriel. Ex. Ces enfants, ces tables.

Formes renforcées au moyen des adverbes ci et là, que l'on place après le nom en les y rattachant par un trait d'union :

Ex. Ce livre-ci. CE livre-là.

De plus, les formes du déterminant démonstratif anglais sont les mêmes avec les pronoms démonstratifs. Ce qui les différencie est l'emploi et la position qu'ils s'occupent dans une phrase. Un pronom démonstratif prend la place d'un syntagme nominale déjà cité tandis qu'un adjectif démonstratif modifie le nom et est toujours suivi du nom. Au contraire, les pronoms démonstratifs français ne partagent pas les mêmes formes avec les déterminants démonstratifs français.

Ex. He lives in that village

Il habite dans ce village

This woman is pregnant

Cette femme est enceinte

I love these bags

J'aime ces sacs

Ceux-ci sont des exemples du déterminant démonstratifs et comme dans les exemples, ils précèdent toujours le nom.

Ex. This is my mother

Celle-ci est ma mère

Can you pass me one of those

Pouvez-vous me passer un de ceux-là ?

These are very big

Ceux-ci sont très grands

Les exemples ci-dessus sont des exemples des pronoms démonstratifs en anglais et en français. Les formes des pronoms et adjectifs démonstratifs en anglais sont identiques pourtant que ceux du français sont différents. Cela pourrait poser des problèmes aux apprenants anglophones du français langue étrangère.

4. Méthodologie

Nous avons entrepris cette recherche auprès des étudiants en 2^e et 4^e année dans le département de français de deux universités au Nigeria ; University of Benin, état d'Edo et l'université Nnamdi Azikiwe, Awka, état d'Anambra. Un questionnaire, composé de deux sections, a été employé et a fourni les données pour cette recherche. La première section constitue des informations personnelles des répondants et la deuxième section comprend douze (12) questions empiriques, formulées autour des points de divergence d'emploi des déterminants définis en français et en anglais.

5. Analyse des résultats

Le tableau ci-après montre les performances des apprenants sur chaque section des déterminants définis.

S/N	Objet de la question	Bonne Réponse %	Mauvaise Réponse %
L'article défini			
1	L'emploi de l'article défini élide	32.3%	67.7%
2	L'emploi de l'article défini contracté	71%	29%
3	L'emploi de l'article défini français pour référer aux parties du corps	58.1%	40.9%
4	L'emploi de l'article défini français quand un nom propre est précédé par un adjectif	54%	46%
Le déterminant possessif			
5	L'emploi du déterminant possessif masculin et féminin singulier	96.6%	3.4%
6	L'emploi du déterminant possessif pluriel	73%	27%
7	L'emploi du déterminant possessif pour parler des facultés intellectuelles	20%	80%
8	L'emploi de l'article au lieu de possessif devant les parties du corps.	33%	67%
Le déterminant démonstratif			
9	L'emploi du déterminant défini singulier masculin et féminin	80%	20%
10	L'emploi de la forme « cet » du déterminant démonstratif	50%	50%
11	L'emploi du déterminant et pronom démonstratif singulier	60%	40%
12	La différence entre l'emploi du déterminant et pronom démonstratif singulier	56.7%	43.3%

Notre analyse nous a montré qu'il existe des difficultés rencontrées par les apprenants anglophones et que ces difficultés sont pour la plupart au niveau où il y a la divergence entre les deux langues. Les étudiants n'arrivent pas encore à maîtriser et employer correctement l'article défini, l'adjectif possessif et démonstratif. Ils le trouvent difficile à employer l'article défini élide et les constructions pronominales français ou les articles sont employés au lieu du déterminant possessif. Il leur demeure encore dans un large degré la connaissance du bon usage du déterminant possessif en ce qui concerne les facultés intellectuelles et les expressions où le déterminant possessif est remplacé par l'article défini devant les noms désignant les parties du corps. Ils le trouvent aussi difficile à employer certaines formes du déterminant démonstratif et à distinguer le déterminant et le pronom démonstratif

singulier. La conclusion est que le problème de l'interférence, très évident dans la plupart des erreurs commises par les apprenants, est à la base des difficultés rencontrées par les dits apprenants.

Recommandations et Conclusions

Nous allons maintenant proposer certaines remédies aux problèmes relevés.

Tout d'abord, Les professeurs du français doivent, dès le début du commencement de l'enseignement, faire comprendre aux apprenants que la structure grammaticale des deux langues se diffère. De plus, une attention particulière doit être portée à ces aspects de divergence lors de l'enseignement et les apprenants doivent être amenés à noter ces points spécifiquement. Ceci aidera ces apprenants à éviter quelques erreurs résultant généralement de l'interférence des règles de la grammaire anglaise à l'emploi de la langue française.

Nous suggérons aussi que des exercices structuraux qui tiennent compte de ces points de différences soient formulés et donnés aux étudiants pour qu'ils puissent les mémoriser. Les activités socio-éducatifs et interactives telles que les jeux de rôle, jeu de mot, le débat, le symposium, les activités théâtrales, etc. sont aussi un outil qui peut aider les apprenants à conceptualiser la langue cible - dans ce cas la langue française.

Nous encourageons l'analyse linguistique des erreurs par les enseignants lorsqu'ils sont identifiés. Ceci aidera à identifier la source du problème ainsi que d'éviter ces erreurs. Les apprenants, de leur part, sont encouragés de fournir des efforts de s'exprimer en langue française en classe et au-delà de la classe pour pouvoir appliquer les règles, les vocabulaires nécessaires et la structure grammaticale etc. dans n'importe quelle situation de communication où ils se trouvent.

Œuvres citées

- Akalawu, C. et Akalawu, F. *Modern Grammar*. Fab Anieh Nig. Ltd, Awka, 2015.
- Biber, Douglas et al. *Longman grammar of spoken and written English*. Pearson educationlimited, England, 1999.
- Creissels, D. *Éléments de syntaxe générale*. Paris, P.U.F, 1995.
- Eastwood, J. *Oxford Guide to English Grammar*. Oxford university press, London, 1994.
- Eyisi, J. "A Grammar of English". 2e édition. Rex Charles and Patrick Ltd, Awka, 2006.
- Fabrice, Nicol. " Le déterminant comme tête de syntagme nominal ", Cycnos, Volume 16 n°2, mis en ligne le 15 janvier URL : <http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=46>, 2004.
- Gary-Prieur, M.-N. *Les déterminants du français*. Paris, Ophrys, 2011.
- Grevisse, Maurice et Gosse, André. *Le bon usage. Grammaire française*, 14^e édition, Bruxelles, De Boeck Université, 2007.
- Kolln, Martha et Funk, Robert. *Understanding English Grammar*. Pearson education inc. United states of America, 2012.
- Lado, Robert. *Linguistics across Cultures: Applied Linguistics for Language Teachers*. Michigan: University of Michigan Press, 1957.
- Mahmoud Saada. *La traduction en Arabe des déterminants français: étude contrastive. Linguistique*. Institut National des Langues et Civilisations Orientales- INALCO PARIS - LANGUES O' Français. NNT: 2014INAL0020. tel-01124351, (2014).
- Mauffrey, A. et Cohen, I. *Grammaire française*. Paris, Hachette, 1985.
- Vanderbauwhede, Gudrun. *Les déterminants définis : un objet d'étude à repenser ?* Un projet de doctorat, 2007.